

L'AFASEC publie la 10^{ème} édition de son Observatoire Social sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses

- 3 948 salariés des écuries de courses
- Un secteur qui résiste dans un contexte tendu

Chantilly, le 30 juin 2015 – L'AFASEC vient de publier les résultats de la 10^{ème} édition de son Observatoire Social. Ce rapport apporte un éclairage sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses qui représente près de 31% de l'emploi dans la filière équine en France. Malgré un contexte économique plus tendu, nous constatons un secteur qui résiste.



L'Observatoire Social est un recueil de données qui permet d'observer et d'évaluer l'activité des courses hippiques.

Une filière dynamique avec 28 000 chevaux de courses, près de 4 000 salariés et 2 700 entraîneurs présents sur 65 départements, ils ont tous contribué à l'organisation de 2 662 réunions et 18 252 courses en France en 2014.

Effectif salarié en légère baisse

En 2014, 3 948 salariés étaient employés dans une écurie de courses par rapport à 4 024 en 2013. Ce nombre, malgré en légère baisse, confirme une stabilité du secteur en termes d'emploi. Les salariés des écuries de courses sont âgés de 32 ans en moyenne et 48% d'entre eux ont moins de 30 ans.

Une féminisation qui dépasse un tiers des effectifs

Depuis 15 ans, le taux de féminisation ne cesse de progresser dans la profession, surtout dans les tranches d'âge jeunes. En 2014, elles représentent 53% des salariés qui ont moins de 20 ans. Sur l'ensemble de la profession, elles représentent 33% des salariés (soit 1 303 personnes).

Le nombre d'entraîneurs progresse

Le nombre d'entraîneurs progresse en 2014 toutes catégories confondues. L'Observatoire enregistre 2 699 entraîneurs de chevaux de courses par rapport à 2 585 en 2013 (+4,5%). Le nombre d'entraîneurs publics au galop est en hausse de 6%. Les autorisations d'entraînement et les permis d'entraîner connaissent une hausse de 14% en 2014. Au trot, le nombre d'entraîneurs est stable à +1%.

Le nombre d'employeurs de main d'œuvre reste stable à 862 contre 878 l'année passée.

Une formation qui mène à l'emploi

La formation dispensée par l'AFASEC enregistre toujours de bons résultats avec 90% de réussite aux examens. Sur les diplômés sortant de l'école en 2014, 67% sont en emploi dans une écurie de courses et 27% sont en poursuite d'études, essentiellement dans une écurie de courses.

CHIFFRES CLES 2014

- 244 hippodromes
- 18 252 courses
- 27 958 chevaux entraînés
- 2 699 entraîneurs
- 3 948 salariés d'écuries de courses

EMPLOI

Plus de 180 000* personnes travaillent dans la filière hippique, dont 31% des emplois sont générés par les courses. Marqué par une stabilisation du secteur et une féminisation toujours en augmentation, le nombre de salariés dans les écuries de courses a augmenté de 3,1% en 10 ans, en grande partie grâce à l'arrivée des femmes dans les écuries de courses :

- En 2014, 3 948 personnes salariées travaillaient à l'entraînement des chevaux de courses en France
- 59% au galop et 41% au trot
- 67% d'hommes et 33% de femmes

LES ENTRAINEURS **

- 2 699 entraîneurs ont entraîné 27 958 chevaux en France en 2014.
- Un entraîneur public entraîne en moyenne 22 chevaux au galop et 15 au trot
- Age moyen des entraîneurs : 51 ans

LES ECURIES

- 862 écuries en France en 2014 (878 en 2013, -1,8%)
- Il y a 8 salariés par écurie en moyenne au galop et 3 salariés par écurie en moyenne au trot

LA FORMATION A L'ECOLE DES COURSES HIPPIQUES - AFASEC

- En France, 5 écoles (Boissy-Saint-Léger, Cabriès, Gouvieux, Graignes, Mont-de-Marsan) et 5 résidences accueillent des jeunes motivés, passionnés de chevaux à partir de la 4ème. Ces établissements de l'Institution des courses forment aux différents métiers des écuries de courses hippiques de trot et de galop.
- Plus de 700 élèves et apprentis ont été formés en 2014 pour préparer les diplômes de CAPA, BEPA et BAC PRO.
- 90% de réussite aux examens

*Les emplois équins – une nouvelle méthodologie de décompte en 2013. Pour appliquer ces définitions au secteur équin tout en tenant compte de l'importance de la multi-activité, deux niveaux de décompte sont désormais considérés à partir de 2013 :

- total emploi : toutes personnes ayant un emploi lié aux équins
- en activité principale : toutes personnes dont cet emploi constitue l'activité principale.

**Différents statuts existent pour entraîner des chevaux de courses au trot ou au galop (licence, autorisation, permis...) qui permettent d'adapter son activité par rapport à un statut (salarié, indépendant, amateur), au nombre de propriétaires, au nombre de chevaux à l'entraînement.

Contact presse : Penny JOHNSTON
Tél : 03 44 62 41 87
pjohnston@afasec.fr

L'AFASEC

Association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances, l'AFASEC poursuit 3 missions principales confiées par l'institution des courses (France Galop et la Société du Cheval Français) : la formation (www.ecole-des-courses-hippiques.fr), l'action sociale, le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques.

www.afasec.fr

SOURCES : Les données qui ont permis la réalisation de l'Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de courses en France ont été extraites du fichier national de prévoyance des salariés des écuries de courses. Les informations relatives au nombre d'entraînement ont été communiquées par les sociétés France Galop et SECF suite aux déclarations des entraîneurs de chevaux de courses. Les informations concernant les emplois générés par l'activité hippique en France sont issues de l'annuaire Ecus 2014 (données 2013) ; elles ont été arrondies et sont communiquées à titre indicatif.